

Associatifs

ADELHA

Hautes-Alpes

N°33 - Octobre 2007 - 1,5 €

A LA UNE

Rencontres régionales USEP à Mont-Dauphin

Les 23 et 24 mai derniers se sont déroulés, dans les Hautes-Alpes, les jeux régionaux de l'USEP de la région PACA.

C'est le cadre magnifique de Mont-Dauphin qui a accueilli cette manifestation, en liaison avec l'année Vauban. Les responsables de l'USEP avaient concocté un très riche programme dans lequel chaque école participante a pu trouver matière à s'exprimer : orientation, ateliers du patrimoine, VTT, escalade, randonnée pédestre, santé, arts plastiques...

850 enfants ont participé !

Ce fut un grand succès : sur deux jours, quelques 850 enfants et 150 adultes ont participé à ces 9^{èmes} rencontres régionales.

Cette rencontre au coeur de la célèbre Place Forte - et au moment même du tricentenaire de la mort de son concepteur, Vauban - a été une superbe occasion de faire découvrir aux enfants le patrimoine local et l'histoire de France.

Ils sont venus des six départements de la Région PACA pour participer aux divers ateliers conçus par

les délégués USEP, et mis en place avec la participation de très nombreux bénévoles sans lesquels cette rencontre n'aurait pas pu avoir lieu.

Les partenaires ont également été nombreux à apporter une aide déterminante : Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur, Conseil Général des Hautes-Alpes, Monuments Historiques, Communes de Mont-Dauphin et Eyglies, MAE, Comité d'éducation à la santé... L'USEP adresse un grand merci à eux tous !



Patrimoine, pédagogie et convivialité

Tout s'est déroulé dans la bonne humeur, dans des conditions météorologiques idéales. Chaque enfant est reparti avec un magnifique tee-shirt, souvenir durable de cette bien belle journée, offert par la Communauté de communes du Guillemois. Merci à l'USEP et à toutes celles et tous ceux qui ont rendu possible ces rencontres régionales.

► Découvrez en photos sur notre site www.laligue-alpesdusud.org le compte-rendu de cette journée.

EVENEMENT

Service civil volontaire : pourquoi pas vous ?

La Ligue de l'enseignement des Alpes de Haute Provence vient de s'engager dans le dispositif « Service civil volontaire ».

Le service civil volontaire, financé en grande partie par l'Etat, permet aux jeunes de 16 à 25 ans révolus de s'engager dans des missions d'intérêt général durant 6, 9 ou 12 mois dans des structures agréées (cf article page 3).

La Ligue de l'enseignement des Alpes de Haute Provence dispose des agréments nécessaires et propose, à compter du 1^{er} novembre 2007 et pour une durée de 9 mois, différentes missions pour des jeunes intéressés par le dispositif.

Ces missions concernent particulièrement les secteurs suivants de la Fédération : vie associative, éducation, culture, jeunesse, sports, environnement et formation.

Le dispositif prévoit une formation civique des volontaires d'un jour par mois de mission, un tutorat individualisé des volontaires, et un accompagnement à l'insertion professionnelle.

De plus, il est à noter que les associations affiliées à la Ligue de l'enseignement peuvent également, sous conditions, bénéficier du dispositif.

► Vous êtes intéressés ? Contactez :

Jean-François BLANC

04 92 30 91 00

jean-francois.blanc@laligue-alpesdusud.org

NB : La Ligue de l'enseignement des Hautes-Alpes met également un place un dispositif « Service civil volontaire ». Contact : 04.92.56.02.03

SOMMAIRE

- **A la Une** > Rencontres régionales USEP à Mont-Dauphin
- **Evénement** > Service civil volontaire : Pourquoi pas vous ?
- **Acteurs** > « Les P'tites Scènes 2007/2008 » : Saison culturelle jeune public dans le 04
- **Procédures** > UE : Nouveaux fonds, nouvelles règles
- **Associations** > Commerce équitable et solidarité internationale
- **Pratique** > Le volontariat associatif, qu'est-ce que c'est ?
- **Lecture** > « La France associative en mouvement »
- **Découverte** > Agenda 21 Associatif : Une démarche de développement durable
- **Et aussi** > Actualités, Agenda, En savoir plus...

CONTACTS

> **Ligue de l'enseignement des Alpes de Haute-Provence**
9, chemin des Alpilles
BP 9049
04991 DIGNE LES BAINS Cedex
Tél. 04.92.30.91.00
Fax. 04.92.30.91.01
fol04@laligue-alpesdusud.org

> **Ligue de l'enseignement des Hautes-Alpes - ADELHA**
2, avenue Lesdiguières
05000 GAP
Tél. 04.92.56.02.03
Fax. 04.92.56.03.00
adelha05@laligue-alpesdusud.org

www.laligue-alpesdusud.org

la ligue de
l'enseignement

Alpes du Sud

FOL 04
ADELHA

ACTUALITE

> "Le Salon de l'Education"



C'est du 22 au 25 novembre 2007 que la Ligue de l'enseignement propose pour la 7^{ème} année le Salon de l'Education.

Il se déroule à Paris, au Parc des expositions de la Porte de Versailles.

Au cœur du Salon, la Cité de l'Education est plus particulièrement dédiée aux enseignants, avec un très riche programme : conférences, débats, centres de ressources, librairie pédagogique, arts à l'école, animations, Europe, commerce équitable. L'occasion de faire le plein d'idées neuves !

Invitations gratuites à retirer dans votre Fédération de la Ligue de l'enseignement ou à télécharger sur le site www.salon-education.org

> Les Olympiades USEP 05



L'USEP des Hautes-Alpes a reconduit pour l'année scolaire 2007/2008 sa formule d'Olympiades qui a rencontré un grand succès les années précédentes.

Chaque rencontre des Olympiades rassemble 8 classes, différenciées par des dossards de couleur.

Les classes participent à divers ateliers : course longue, sauts, lancers, relais...

Comptes-rendus et photos sur www.laligue-alpesdusud.org

CRVA / CRIB

Centre de Ressources à la Vie Associative

> **Assistance téléphonique gratuite pour les associations** : Une ligne directe est à votre service au 04.92.56.26.26.

> **Permanences** : Chaque mois - sur rendez-vous exclusivement - à Annot, Saint-André-les-Alpes, Castellane, Riez, La Motte-du-Caire, Embrun, Saint-Jean/Saint-Nicolas, Saint-Bonnet, Serres et Veynes.

Toutes les dates et tous les horaires sur notre site, ou au 04.92.56.26.26.

> **Centres de documentation** : Le CRVA vous accueille dans ses locaux de Digne et de Gap où vous pouvez consulter librement ouvrages, revues, guides pratiques, bibliographies...

En savoir plus :
Site : www.laligue-alpesdusud.org
Mél : crva@laligue-alpesdusud.org

ACTEURS

« Les P'tites Scènes 2007/2008 » : Saison culturelle jeune public dans le 04

La Ligue de l'enseignement des Alpes de Haute-Provence propose à nouveau une très belle saison culturelle de spectacle vivant jeune public, qui va à la rencontre du plus grand nombre, dans de très nombreux lieux du département...

C'est un peu un leitmotiv, mais ça va tout de même mieux en le rappelant : de tous les champs culturels expérimentés par le réseau de la Ligue de l'enseignement, la rencontre avec les œuvres constitue une composante indispensable de l'éducation artistique. Et le spectacle vivant y trouve naturellement une place privilégiée, notamment en direction du plus jeune public.

C'est cette volonté qui a guidé le service culturel de la Ligue de l'enseignement 04, lors de l'établissement de la programmation de sa saison "Les P'tites Scènes 2007/2008". Ainsi, Benoit Degrave nous explique : "Vivre des émotions, nourrir l'imaginaire, aiguïser les perceptions, affiner la capacité à ressentir, donner un regard sur le monde dans lequel nous vivons, développer l'esprit critique, faire partager un moment de plaisir, tels sont les objectifs que nous poursuivons à travers cette programmation."

10 spectacles, 68 représentations...

Cette année ce sont donc 10 spectacles vivants qui sont proposés dans tout le département, avec 60 représentations scolaires et 8 représentations tout public.

Octobre - La saison s'est ouverte avec "Hans et Greutel", par le Bob Théâtre (35), programmé à Digne-les-Bains et Sisteron.

Novembre - La programmation va se poursuivre avec "Les Contes de la Teranga" du conteur, percussionniste, guitariste Souleymane Mbojy que l'on pourra apprécier à Allos, Annot, La Palud sur Verdon, Castellane, La Javie, Barcelonnette, Forcalquier et La Motte du Caire.

Un second spectacle sera également proposé en novembre. Il s'agit de "Petites Boîtes pour un poème qui guérit les poissons" par la Compagnie des Galopins que les enfants à partir de 6 ans découvriront à La Bréole. A noter que ce même spectacle reviendra dans le département au mois de mars, à Barrême et La Palud-sur-Verdon.

Décembre - Ce sera au tour de la Compagnie du Chat Pitre qui viendra présenter "La balle rouge" à Digne-les-Bains.

Et après... - De janvier à avril 2008 se succéderont plusieurs spectacles aux titres bien alléchants tels que "Les Baladingues", "Carapace", "J'ai marché sur le ciel", "K.BARé" et "Comment je suis devenu stupide"

Une place pour tous...

Comme à l'accoutumée, tout est fait pour que le plus large public puisse accéder à cette programmation alléchante, même les tarifs, particulièrement étudiés, grâce notamment aux nombreux partenaires et collectivités qui soutiennent cette action culturelle et éducative.

La programmation détaillée est à découvrir sur le site www.laligue-alpesdusud.org

En savoir plus :
04.92.30.91.00

PROCEDURES

UE : Nouveaux fonds, nouvelles règles

L'Union européenne lance cette année une nouvelle série de programmes, dotés de 975 milliards d'euros sur une période de sept ans. Aperçu des nouvelles règles financières et des subventions disponibles pour la période 2007-2013...

L'accès à ces nouveaux fonds sera facilité et l'utilisation des crédits sera plus transparente et mieux justifiée que par le passé, grâce à la réforme des règles de gestion financière de l'Union. Ces nouvelles règles devraient alléger les formalités administratives.

Ainsi, les subventions européennes sont annoncées comme plus faciles d'accès, notamment pour les petites associations disposant de modestes ressources.

Ces nouvelles règles instaurent par ailleurs l'obligation de publier les listes des bénéficiaires qui reçoivent des crédits par l'intermédiaire des gouvernements d'États membres et de pays tiers, ou par le truchement d'organisations internationales, ainsi que celle d'échanger des informations sur les cas de fraude avérés.

Les États membres amélioreront aussi la procédure d'information sur l'utilisation des fonds de l'Union dont ils assurent directement la gestion.

Toutes ces mesures sont destinées à renforcer l'efficacité des politiques européennes et devraient contribuer à la protection des intérêts des contribuables.

La réussite de cette nouvelle période de financement constitue un défi pour tous ceux qui y sont associées : les bénéficiaires eux-mêmes, qui utiliseront les crédits pour réaliser leurs projets, le Parlement européen, les États membres et la Commission européenne.

Ainsi, ces nouvelles règles devraient offrir des solutions améliorées, simplifiées et plus pratiques aux gestionnaires et bénéficiaires des fonds de l'Union, tout en garantissant le contrôle effectif des dépenses publiques.

En savoir plus :
http://ec.europa.eu/budget/other_main/funds_rules_fr.htm

ASSOCIATIONS

Commerce équitable et solidarité internationale

E'changeons le Monde est une association Haut-Alpine faisant partie de la fédération Artisans du Monde qui œuvre pour le développement du commerce équitable.

Outre ses missions de vente et de plaider, l'association propose des interventions dans les établissements scolaires et universitaires, les structures d'éducation populaire, les associations... pour présenter le commerce équitable à tout un chacun et sensibiliser le grand public aux inégalités mondiales.

A travers une animation ludique et interactive et à l'aide d'outils pédagogiques variés, différents thèmes peuvent être abordés en fonction de l'âge du public :

- Présentation d'un produit connu des enfants comme le cacao, la banane, le riz ou le coton depuis sa production jusqu'à sa consommation.
- Explication du fonctionnement des filières commerciales conventionnelles et équitables.
- Prise de conscience des inégalités mondiales entre le Nord et le Sud.
- Discussion autour de la vie des producteurs du

commerce équitable et leurs modalités d'organisation (coopératives...).

- Découverte de produits du Sud à travers un petit déjeuner ou un goûter solidaires.
- Exploitation d'une exposition sur le commerce équitable.
- Réflexion sur le thème : comment passer de la consommation à la « consomm'ation » ?
- Présentation du développement durable.

La fédération Artisans du Monde est agréée par le ministère de l'Education Nationale en tant qu'association éducative complémentaire de l'enseignement public et par le ministère de la jeunesse et des sports en tant qu'association nationale de jeunesse et d'éducation populaire.

Pour obtenir des renseignements sur les conditions d'interventions et pour tout autre information complémentaire, n'hésitez pas à contacter l'association.

En savoir plus :

*Camille Didry - 04 92 51 31 72
education.elm@free.fr*

Boutique au 17, rue Jean Eymar - Gap.

PRATIQUE

Le volontariat associatif, qu'est-ce que c'est ?

Dans les associations agréées, le service civil volontaire repose sur le volontariat associatif. Il s'agit d'une nouvelle forme d'engagement qui s'exerce sur le territoire français...

Les volontaires s'engagent de manière désintéressée, par contrat, un temps délimité, au service d'un projet d'intérêt général. En contrepartie ils bénéficient d'un cadre sécurisé, avec les couvertures vieillesse et maladie.

Ce n'est ni un travail, ni un stage. Ainsi, le volontariat est hors du champ du code du travail : la collaboration est désintéressée, et il n'y a pas de subordination juridique.

L'indemnité éventuellement versée au volontaire n'est pas un salaire, n'est pas la contrepartie d'un

travail, ni liée à l'expérience des volontaires.

Le volontariat est incompatible avec une autre activité rémunérée, une retraite, un RMI, etc.

Le volontariat s'exerce sans limite d'âge (il faut avoir au moins 16 ans). Il est ouvert aux Français et aux Européens, ainsi qu'aux non-européens qui justifient d'un an de résidence continue en France.

Les compétences acquises lors d'un volontariat associatif sont prises en compte dans le cadre de la validation des acquis de l'expérience.

En savoir plus :

• *Loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif www.jeunesse-sports.gouv.fr*

• *Votre fédération de la Ligue de l'enseignement*

LECTURE

"La France associative en mouvement"

La cinquième édition de la désormais importante et significative étude du CERPHI, Centre d'Etude et de Recherche sur la Philanthropie, vient de paraître...

Ce rapport fait état d'un nouveau record de création d'associations au cours de l'année 2006-2007 : plus de 70.000 associations ont vu le jour. Et il pose la question : "bonne nouvelle ou risque d'encombrement ?". En effet, comment partager une ressource bénévole qui n'est pas inépuisable ? Comment partager les financements, certes en hausse, des collectivités publiques ? Allons-nous vers une concurrence de plus en plus vive entre ces associations, ce qui remettrait en cause l'espérance de vie de nombre d'entre elles ?

Les travaux du CERPHI sont aussi l'occasion d'insister sur l'enjeu de l'économie sociale. Sait-on qu'en France un emploi sur sept, hors domaine public, se situe dans

l'un des quatre piliers de l'économie sociale : une association, une fondation, une mutuelle ou une coopérative ? Plus de 210.000 employeurs, plus de 2,6 millions d'emplois, et une masse salariale de 57 milliards d'euros en 2006 : voilà ce que pèse aujourd'hui ce secteur qui progresse plus vite que les autres.

Mais on constate aussi combien les associations sont dépendantes des divers dispositifs d'aide à l'emploi... et surtout de leur retrait ! On voit qu'elles ont souffert de la disparition des emplois jeunes. En conséquence, rien ne doit être négligé pour faciliter la vie quotidienne de leurs responsables. A ce titre, elles s'approprient peu à peu le dispositif du Chèque emploi associatif. Parmi celles qui sont concernées (moins de trois équivalents temps plein), elles ne sont pourtant encore que 20% à l'utiliser.

En savoir plus :

www.cerphi.org

ACTUALITE

> Associations et action publique

Quelles soient caritatives, culturelles, sportives ou à but humanitaire, les associations ont une place incontestable dans la société. Mais, soumise à des contraintes croissantes, quelle est le devenir de la démarche associative ? C'est le thème du n° 333 (août-septembre 2007) de la revue "Regards sur l'actualité" publié par La Documentation française. Au sommaire : La place des associations dans la vie publique française, Administration et associations, les associations reconnues d'utilité publique, le contrôle financier et comptable de l'activité associative...

En savoir plus :

www.ladocumentationfrancaise.fr

> "L'économie sociale des associations"

Ce que parler d'économie associative veut dire... Une étude de la CPCA, fruit d'une recherche-action qui a pour objectif d'établir un premier état des lieux des activités économiques des associations par une approche descriptive de huit secteurs clefs : sport, sanitaire et social, environnement, insertion par l'activité économique, éducation populaire, culture, tourisme social et solidarité internationale. Parmi les questions posées : Quelle légitimité politique pour l'économie des associations ? Quel contexte juridique et fiscal des activités économiques des associations ? Quelle place et quelle fonction au sein de l'économie sociale ? Quels types de gouvernance dans l'entreprise associative ?...

A télécharger sur :

www.queseraitleviesanslesassociation.org

> Parentalité / REAAP

En partenariat avec le réseau de la Ligue de l'enseignement dans les Alpes du Sud, l'UDAF des Hautes-Alpes lance une liste de discussion sur Internet spécialement dédiée aux questions de parentalité, dans l'esprit du Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents : REAAP 05. Inscrivez-vous, c'est gratuit !

En savoir plus :

*Rachel Bertrand - UDAF 05
06 08 35 42 78
rbertrand@udaf05.unaf.fr*

> Les Idées en Mouvement

Le numéro 152 - daté octobre 2007 - du mensuel de la Ligue de l'enseignement "Les Idées en Mouvement" vient de paraître. Au sommaire, un dossier sur le dialogue civil en Europe et de nombreuses informations sur la vie associative et citoyenne...

En savoir plus :

Votre fédération départementale de la Ligue de l'enseignement



DECOUVERTE

Agenda 21 Associatif : Une démarche de développement durable...

Pour comprendre le fonctionnement des dispositifs de développement durable et pour être cohérent entre ses actions et ses idéaux, ADELHA, fédération de la ligue de l'enseignement des Hautes-Alpes, s'engage à mettre en œuvre un plan interne d'amélioration de ses pratiques et invite les associations fédérées volontaires à participer à cette expérience pédagogique et citoyenne...

Un Agenda 21, qu'est-ce que c'est ?

Réunis à Rio de Janeiro en juin 1992 pour le Sommet de la Terre – en présence de milliers de représentants d'ONG, dont la Ligue de l'enseignement, déjà ! - 173 états ont adopté un plan global d'action relatif au développement durable pour le XXIème siècle : le concept d'Agenda 21 était né. Chacun est alors invité à mettre en pratique localement ce type de plan pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, pour produire des biens et des services durables, tout en protégeant l'environnement. Un agenda 21 local est donc un guide de mise en pratique du développement durable à l'échelle d'un territoire ou d'une structure.

Les appellations et les possibilités d'actions sont aussi nombreuses que les situations sont variées. Et depuis cette date, on assiste à la multiplication de ce type de programme à l'échelle des communes (comme la Ville de Gap actuellement), des départements (comme le Conseil Général des Hautes-Alpes), d'entreprises, d'établissements scolaires ... Tout type de structure peut adapter l'idée d'un programme d'action en faveur du développement durable à sa situation.

Les associations des Hautes-Alpes doivent trouver leurs places dans ces processus démocratiques locaux et montrer l'exemple en mettant en pratique le développement durable, tous les jours, avec leurs moyens et leurs ambitions.

Toutes les associations sont concernées !

Certaines associations de la fédération ont déjà une spécialisation et une implication forte (économie sociale, environnement, sport, culture,...) mais comme le développement durable n'est pas qu'une affaire de spécialistes, nous souhaitons permettre l'engagement de toute association volontaire, petite ou grande, déjà engagée ou non. Il semble donc nécessaire de favoriser les échanges entre associations sur ce thème, d'accompagner les structures dans une démarche d'amélioration des pratiques et de leur permettre, dans leur diversité, de participer concrètement au développement durable.

L'objectif final est de généraliser des comportements et une culture « développement durable » au sein du milieu associatif Haut-Alpin. Nous vous invitons donc à lire nos propositions, à nous faire parvenir vos réactions et, si vous le souhaitez, à vous engager avec nous dans cette démarche.

Un Agenda 21 associatif, comment ça marche ?

Il s'agit d'un programme sur mesure, construit en tenant compte des réalités de chacun.

Il ne s'agit pas d'une leçon de savoir vivre ou d'écologie mais d'un programme d'accompagnement vers des habitudes et pratiques durables.

Il s'agit d'un programme favorisant et valorisant les échanges, individuels autant que collectifs

Il ne s'agit pas d'une affaire de spécialistes mais d'une construction commune.

Il s'agit d'un programme par étapes, suivi et réévalué.

**« L'Homme
est placé au centre
des Agendas 21
et la participation
des citoyens
est un élément
central
de leur réussite »**

Il ne s'agit pas d'une activité supplémentaire et coûteuse mais d'une amélioration transversale, pas forcément coûteuse, et profitable en termes de pédagogie, éducation populaire, sensibilisation des publics, communication..

La plupart des actes de la vie associative peuvent être mis à contribution, que ce soit l'environnement (eau, énergie, déchets, transports...), l'économie (achats, emploi...) ou le social (bénévolat, qualité de vie et santé, participation, relations humaines...).

Engageons-nous ensemble !

Vous vous engagez à...

- Evaluer votre impact (environnemental, social, économique)
- Produire une fiche bilan
- Participer aux groupes de travail
- Fixer vos objectifs
- Mettre en œuvre des actions
- Communiquer au fur et à mesure
- Evaluer les résultats

Nous nous engageons à...

- Faire la même chose que vous
- Vous accompagner à chaque étape
- Vous fournir les outils nécessaires
- Communiquer sur vos résultats
- Vous mettre en rapport avec d'autres structures investies dans des démarches similaires (échanges d'expériences, de savoir-faire...)

En savoir plus :
Jean-Baptiste Beis
ADELHA / Ligue 05
04.92.56.02.03

ACTUALITE...

> Un cahier, un crayon

La 7^{ème} édition de la campagne « Un cahier, Un crayon » lancée par Solidarité laïque se déroule jusqu'au 30 novembre. Elle concerne cette année des actions avec le Congo-Brazzaville et la République Démocratique du Congo.

En savoir plus :
www.solidarite-laïque.asso.fr

> Solidarité internationale

La 10^{ème} édition de la Semaine de la Solidarité internationale a lieu du 17 au 25 novembre, partout en France. Des centaines d'acteurs locaux organisent manifestations, spectacles, échanges, débats...



En savoir plus :
www.lasemaine.org

INFO → ÉNERGIE

> Permanences Info>Energie :

Les conseillers sont à votre disposition à Gap :

- les lundis et vendredis : de 9h00 à 13h00.
- les mercredis : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Mais il demeure toujours préférable de prendre un rendez-vous en téléphonant au 04.92.56.01.78 !

Associatifs

Lettre mensuelle d'information publiée par La Ligue de l'enseignement des Alpes du Sud (FOL 04 et ADELHA 05).

- Directeurs de la publication : Hugues Guillory et Henry Etcheverry
- Edition / Maquette : Denis Lebioda
- Ont participé à ce numéro : Hugues Guillory, Benoit Degrave, Henry Etcheverry, Brigitte Lebioda, Gilles Brochier, Jean-Baptiste Beis, Jean-François Blanc...

Imprimé en interne

ABONNEZ-VOUS !

Pour recevoir chaque numéro d'Associatifs directement chez vous adressez votre demande à la Ligue de l'enseignement 04 ou 05 (accompagnée d'un chèque de 15 euros pour participation aux frais d'envoi et de reprographie).

la ligue de
l'enseignement
Alpes du Sud